



Résumé du module 4

[épihc.org](http://epihc.org)

PRINCIPE ÉTHIQUE 4 – GÉRER LES AFFAIRES DE MANIÈRE RESPONSABLE

LE POURQUOI, LE COMMENT ET VOTRE DEVOIR



SCÉNARIO

Le conseil d'administration de l'hôpital pour enfants manque à son devoir de responsabilité dans la gestion de ses affaires.



AFFAIRE JURIDIQUE

L'ABUS DES PATIENTS EN SANTÉ MENTALE

Cet établissement public fait preuve d'un mépris total des droits des patients et de leurs familles, notamment en ce qui concerne la dignité humaine, la vie, la liberté et la sécurité de la personne, la vie privée, la protection contre un environnement nuisible à leur santé ou à leur bien-être, l'accès à des services de santé de qualité, à une alimentation et à une eau suffisantes, ainsi qu'à des mesures administratives légales, raisonnables et équitables sur le plan procédural.

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS, DEVOIRS ET OBLIGATIONS

1. Soyez vigilant face aux interactions qui favorisent l'abus d'informations confidentielles.
2. La chaîne d'approvisionnement est un segment de l'organisation particulièrement vulnérable à la corruption. En tant que grands consommateurs de produits médicaux et non médicaux, la séparation des tâches est essentielle.
3. Veillez à ce que votre service des ressources humaines organise des séances d'intégration pour tous les nouveaux employés et anime régulièrement des ateliers sur le contenu de toutes les politiques de ressources humaines avec les employés en poste.
4. Dans tous les services où des paiements sont effectués, des audits réguliers des processus de paiement ainsi que de la documentation financière sont essentiels.

VOS DEVOIRS ET OBLIGATIONS



NOTES À L'ATTENTION DES GESTIONNAIRES

Le respect des bonnes pratiques est non négociable !



NOTES À L'ATTENTION DES CADRES SUPÉRIEURS ET DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Feindre l'ignorance n'est pas une défense valable !